

## **Programme de Première ESPAGNOL LVB**

Section linguistique: anglaise
Langue d'enseignement: espagnol
Nombre d'heures par semaine: 2h15
Nom de l'enseignante : C. Guillemin

Le programme de langues vivantes de première et terminale est défini par l'arrêté du 17-1-2019 publié au BO spécial n°1 du 22 janvier 2019. Nous reprenons ici les grandes lignes de celui-ci.

À la fin du cycle terminal, pour la langue vivante B, les élèves doivent atteindre le niveau B1 du CECRL<sup>1</sup> dans toutes les activités de communication langagière :

- la production : s'exprimer oralement en continu, écrire ;
- l'interaction : prendre part à une conversation ;
- la médiation (notamment activités de traduction et d'interprétation).

À partir de documents authentiques, l'apprentissage de la langue est ancré dans la culture et l'Histoire de l'aire linguistique concernée. De la sorte, l'élève se construit des références dans le contexte de la langue cible. L'apprentissage de la langue contribue donc aussi à développer une éducation à l'altérité.

La construction des compétences de l'élève s'organise autour de la thématique culturelle «Gestes fondateurs et mondes en mouvement» qui se décline selon huit axes. Six axes seront étudiés pendant l'année.

1. Identités et échanges
2. Espace privé et espace public
3. Art et pouvoir
4. Citoyenneté et mondes virtuels
5. Fictions et réalités
6. Innovations scientifiques et responsabilité
7. Diversité et inclusion
8. Territoire et mémoire

---

1. Cadre européen commun de référence pour les langues. Le niveau B1 correspond à « utilisateur indépendant ».